

Reims, le 6 septembre 2018



A tous les parents des élèves de l'école St André

Madame, Monsieur,

Cette rentrée 2018/2019 s'est très bien déroulée sous le soleil
et avec la bonne humeur de chacun.

Nous accueillons cette année 476 élèves de la Petite Section au CM2.

Voici la liste des enseignantes et leur niveau de classe :

classes	Enseignant(e)
Petite Section 1	Mme Vanessa Liegey
Petite Section 2	Mme Myriam Warin
Moyenne Section	Mme Sylvie Maltot
Moyenne Section	Mme Sandrine Regnault
Grande Section 1	Mlle Isabelle Martinet
Grande Section 2	Mme Brigitte Briois et Mme Marie-Amélie Goupil
CP A	Mlle Stéphanie Da Cunha
CP B	Mme Sylvie Pouply
CP C	Mme Mathilde Pires
CE1 A	Mme Nadège Palardelle
CE1 B	Mme Sandrine Jacquemin
CE2 C	Mme Sophie De Clercq et Valérie Dijon
CE2/CM1	Mme Isabelle Bonnard supplée Mme Aurélie Julé-Grosjean en congé parental
CM1 B	Mme Rachel Gonçalves
CM1 / CM2	Mme Hélène Rafflin supplée Mme Danida Trouvain en arrêt-maladie
CM2 A	Mme Virgine Leroy
CM2 B	Mmes Blandine Legros et Gaëlle Geoffroy
Enseignantes spécialisées	Mmes Emmanuelle Bouché et Caroline Fournaise

• Informations après les vacances d'été

Travaux

- la Cour d'Honneur a été complètement rénovée conformément aux obligations réglementaires d'accessibilité Handicapés, elle fleurira dans quelques temps !
- Remise en beauté du porche en bois et du chartil.
- les 3 classes de CE1A, CE1 B et de CE2 C ont été repeintes, leur plafond refait et elles sont équipées d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur chacune, comme les classes de CP et de CM.
-



le PLAN VIGIPIRATE renforcé

est toujours en vigueur ;

la sécurité aux abords des écoles est une priorité ;

plusieurs mesures sont à respecter :

▶ l'arrêt et le stationnement des véhicules est interdit aux abords des écoles

▶ les attroupements sont à éviter devant les écoles

▶ des exercices de sécurité seront organisés comme chaque année (exercices incendie et de confinement)

Merci pour votre coopération.



- la municipalité de Reims nous offre de nouveau cette année un **kit scolaire** aux élèves de l'école, du CP au CM2 ; il sera donné à chacun ce vendredi 7 septembre

- en restauration, les élèves de CP ont utilisé dès la rentrée le plateau : tout se passe très bien !



EcoleDirecte



Ecole directe remplace Scolinfo:

En effet, dans le courant des prochaines semaines, chaque parent d'élève de l'école recevra un identifiant et un mot de passe. Ceux-ci permettront de vous connecter sur l'espace sécurisé de l'Etablissement afin de consulter les informations de l'école.

Pour un contact concernant votre enfant, j'utiliserai l'application *ECOLE DIRECTE*,
veillez à la consulter régulièrement.

**Pour la réservation et le paiement des repas de cantine occasionnels, dorénavant
vous devrez utiliser cette application.**

Quelques rappels

• Entrées et sorties de l'école

→ les élèves des classes maternelles entrent de 8h20 à 8h35 et sortent à 16h30.

**L'entrée et la sortie des parents des élèves de maternelle se fait
IMPERATIVEMENT par la porte rouge, au 35 rue Raymond Guyot.**

Ceci permet l'entrée et la sortie de votre enfant en toute sécurité.

- les élèves des classes de CP sortent à 16h 35 par le porche
- les élèves des classes de CE1 et de CE1/CE2 sortent à 16h 40 par le porche
- les élèves des classes de CE2 sortent à 16h45 par le porche
- les élèves des classes de CM1 et de CE2/CM1 sortent à 16 h 40 par le portail vert
- les élèves des classes de CM2 sortent à 16 h 45 par le portail vert

→ Etude des classes primaires

Vous pouvez venir chercher votre enfant en étude, du CP au CM2,

soit à 17 h 30 devant la classe de l'étude,

soit à 18 h sous le porche de la rue Raymond Guyot, les surveillantes d'étude les y accompagnent



**Aucune reprise d'enfant n'est possible entre 17h30
et 18h00 pour que celui-ci ait un réel temps de travail
de 30 minutes minimum.**



→ Garderie des élèves de maternelle

Votre enfant reste à la garderie : vous pouvez venir le chercher à **partir de 17h30**. Ainsi, il mange tranquillement le goûter préparé par l'établissement et peut avoir un moment de jeu. Mme Petit veillera à ce qu'il ait ses vêtements, ses affaires avec lui.



• **Le cahier de correspondance (cahier vert)** est mis en circulation pour chaque élève : il recevra les circulaires de l'établissement, les demandes de rendez-vous ou les informations de votre part ou de celle de l'enseignante. L'élève l'a en permanence dans son cartable. C'est un outil de communication.

• **Le site web de l'école** est mis à jours au minimum tous les 15 jours par Sara-Jane GILOTIN :

www.saint-andre-reims.org

onglet « ECOLE »



► Voici les **dates** des **réunions de parents** par classe :

Niveaux concernés	Date et horaire
Classes de PS	Samedi 29 septembre à 9 h
Classes de MS et GS	vendredi 28 septembre à 17 h 30
Classes de CP, CE1 et CE2	vendredi 21 septembre à 17 h 30
Classes de CM1 et CM2	jeudi 13 septembre à 17 h 30

Cette rencontre est vraiment importante pour votre enfant et pour nous, équipe pédagogique. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence en prenant soin de vous organiser **pour y assister sans votre enfant.**

Vous avez la possibilité de prendre les rendez-vous individuels auprès de l'enseignante de votre enfant, tout au long de l'année, surtout n'hésitez pas.

De plus, entre janvier et mars 2019, les enseignantes vous proposeront une rencontre individuelle systématique ; un planning sera en place à l'accueil.



Voici les dates essentielles à retenir pour cette première période :

Aux parents des nouveaux élèves

Merci de déposer au plus tard pour le mardi 11 septembre, au secrétariat, le certificat de radiation délivré par l'école de l'an dernier et le dossier scolaire de votre enfant

Ateliers du midi (de 12h30 à 13h15)

Les **élèves demi-pensionnaires 4 jours** intéressés **par l'un de ces ateliers du midi**, pourront s'y inscrire, les circulaires seront données en classe lundi 10 septembre. Ils auront lieu du 1er octobre 2018 au 5 avril 2019.

- **tennis de table pour les CE1, CE2 , CM1 et CM2**

- **échecs pour les CP, CE1, CE2 et CM1**

- **chorale du CP au CM2**



Vendredi 21 septembre : rendez-vous à l'église St André pour la célébration de toutes les classes .

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous...

à 10 h avec toutes les classes



La **photo scolaire individuelle** se déroulera le **mardi 2 octobre ; et le lundi 8 octobre** **pour les frères et sœurs, et les absents.**

Si vous souhaitez que votre enfant ne soit pas photographié individuellement ou avec son frère, sa sœur dans l'école, merci d'en informer l'enseignant(e) par écrit.



Jeudi 4 octobre à 18 h 30 : Assemblée Générale de l'APEL

Jeudi 4 octobre : date limite pour le retour des bulletins d'abonnements éditions BAYARD, ECOLE DES LOISIRS et MILAN

Samedi 6 octobre : **course d'endurance UGSEL** pour les élèves des classes élémentaires au Parc de Champagne.



C'est un temps scolaire obligatoire.

Du vendredi 19 octobre à 16 h 30 au lundi 5 novembre à 8 h 20 :

Vacances de la Toussaint

Cette lettre d'informations sous forme papier sera l'une des seules de l'année.

Les prochaines seront mises en ligne sur ECOLE DIRECTE

Si vous avez besoin de me rencontrer, vous pouvez compter sur ma disponibilité, je vous demande de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de Sara-Jane GILOTIN ou de moi-même.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre établissement et à l'équipe pédagogique et, en espérant répondre au mieux à vos attentes, je vous assure de notre entière collaboration.

La directrice,
Mme A. ROSESCOU.